

## ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets alimentaires, essuie-tout, serviettes en papier, mouchoirs, couches, cigarettes et cendres, polystyrène, vaisselle jetable, vaisselle cassée, masques, déchets de salle de bain (coton, lingette, serviette hygiénique, rasoir jetable, coton tige...)



## PENSEZ AUSSI AU COMPOSTAGE POUR LES DÉCHETS ALIMENTAIRES !

Épluchures, restes de repas, coquilles, marc de café, essuie-tout, croutes de fromage, restes de viandes, de poissons et crustacés...



## EMBALLAGES RECYCLABLES

Sacs et sachets, films et emballages métalliques, bouteilles et flacons plastiques, boîtes en plastique rigides, barquettes, briques alimentaires...



## PAPIERS ET PETITS CARTONS

Papiers et emballages, prospectus, journaux, magazines, enveloppes, boîtes de médicaments vides, boîtes à pizza...



## VERRES RECYCLABLES

Verres recyclables, pots, bocaux, bocaux de conserve, bouteilles en verre...



Interdit dans les conteneurs

Vaisselle, ampoules...



## DÉPÔT DANS LES DÉCHETTERIES



Les ampoules, piles, bouteilles de gaz, cartouches d'encre sont à apporter en magasins spécialisés/fournisseurs.

Les médicaments sont à apporter en pharmacie.

5 déchetteries sont à votre disposition, quel que soit votre lieu de résidence sur l'Agglomération de Saintes.

### SAINTES

- Saintes Nord : Route de Taillebourg  
- Saintes Ouest : 9, impasse du Champ de tir

### BURIE

- Zone d'Activités du Parc, 8 rue des artisans

### CHANIERS

- 69, chemin des prises

### CORME-ROYAL

- 69, rue du Fief du Moulin

